

but que le bien & la prospérité de la République. Ce qui d'ailleurs est peut-être unique, c'est qu'une Diète de Pologne ait donné à un nombre de ses Membres un plein-pouvoir absolu de négocier & signer des Traités avec une Puissance étrangère, & qu'elle se soit engagée à accepter sans restriction & à ratifier ce qu'ils auront conclu. Ce que nous avançons ici se manifeste en plein dans un projet d'Acte présenté à la Diète par le Prince de Radzivil : Acte si remarquable pour ce qui pourra s'ensuivre, que nous jugeons à propos d'en rapporter la traduction que voici.

„ Les Etats de la Couronne & du Grand-Duché de Lithuanie s'étant unis par une Confédération générale pour soutenir les libertés Nationales, réformer les vices & les abus, & concourir à tout ce qui peut paroître nécessaire au bien de la Patrie, & cette démarche patriotique ayant été appuyée par Sa Majesté l'Impératrice de toutes les Russies, sincère amie & alliée de la Nation, lesdits Etats pénétrés de reconnaissance pour les preuves que Sa Majesté Impériale a données du généreux intérêt qu'Elle prend au bonheur de la République & à la conservation de la liberté Polonoise, ainsi que pour les témoignages non-équivoques de son amitié & de son bon voisinage, ont envoyé à cette auguste Princesse une Ambassade solemnelle chargée de lui présenter leurs sincères remerciemens & de lui demander la continuation de ses secours & de sa haute garantie pour la conservation immuable des droits & prérogatives de chaque Citoyen & de la Constitution de la République. Les mêmes Ambassadeurs ont été chargés d'assurer en même-tems S. M. Imp. qu'on rendroit la justice due aux Grecs Défunis & aux Dissidens, nos Confreres & Concitoyens, dont cette Souveraine, ainsi que ses autres alliés, s'est déclarée l'appui conformément aux Traités. Mais pour mieux prouver à S. M. Imp. combien les Etats actuellement assemblés en Diète sont reconnoissans de ses généreux secours, & désirent d'en obtenir ,
tant